Commune de Confignon

Législature 2020-2025
Délibération N° 909
Séance du Conseil municipal du **15 juin 2021**

APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT A CONFIGNON

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2020 par le Conseil de Fondation,

Vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA du 29 avril 2021,

Vu le préavis favorable de la commission finances, administration et sécurité (CFAS) du 31 mai 2021,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

D E C I D E
à la majorité simple

Par 18 oui, 0 non et 0 abstention sur 18 CM présents

a) D'approuver les comptes 2020 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, s'élevant aux revenus à **CHF 2'400'131.96** et aux charges **à CHF 1'517'894.84** laissant apparaître un résultat de C**HF 882'237.12**.

b) D'approuver le bilan au 31.12.2020 qui présente à l'actif et au passif un montant de **CHF 48'408'364.74.**

c) La fortune nette de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon s'élève au 31.12.2020 à **CHF 14'160'727.64**.

Le Président : Nicolas FOURNIER

Le Secrétaire : Xavier FRANCEY